

CHALLENGE CRAZY BAIT



« CARPODROME DES SOUCHES »

Gy en Sologne (41230), Lieu-dit « la Frenaudière »

Compétitions limitées à 17 pêcheurs

Epreuves qualificatives individuelles pour la finale « Crazy Bait »

09 Mars – 25 mai – 08 juin – 14 juin – 20 juillet – 21 septembre –
19 Octobre 2025

Rendez-vous à 8h30, tirage à 9h

Pêche de 12h à 17H

- Canne 13 mètres maximum / Hameçon n°10 maximum **sans ardillon**
- Bourriche anglaise obligatoire (25kg maximum) + Tapis de réception sur la station
- Amorçage à la coupelle (10 minutes avant le début de la manche)
- Frondage et agrainage à la main autorisés (hors boules d'amorces)
- Fouillis et vers de vase interdits
- Signal dès 5 minutes avant la fin de l'épreuve
- Seul les carpes et les carassins comptent
- Amorces/graines/pâte/graines cuites limitées à 10 litres
- Esches animales 1 litre maximum
- Redistribution des engagements (-20% pour la finale Sensas et 5€ pour l'étang)
- Strictement interdit de manipuler les poissons par **les Yeux** sous peine d'exclusion **immédiate**

INSCRIPTION auprès de MR FOURNIER Sylvain

Tarif: 25€

Réservation: 06 81 25 03 36



L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de vol ou d'accident sur le parcours.